

# RAPPORT ANNUEL

2018-2019 LEUR RÉUSSITE,  
NOTRE PASSION!



ÉLÈVE



Commission scolaire  
des Grandes-Seigneuries



Chaque commission scolaire du Québec a l'obligation de préparer un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son *Plan d'engagement vers la réussite* et des résultats obtenus en fonction des objectifs et des cibles qu'il comporte. Elle y informe la population des services éducatifs et culturels qu'elle offre et lui rend compte de leur qualité.

Ainsi, en conformité avec la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) vous présente son rapport annuel 2018-2019.

## MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES



Au nom de mes collègues, membres du conseil des commissaires, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2018-2019 de la CSDGS.

L'année 2018-2019 a été une année charnière avec tout ce que cela comporte comme effervescence et grands travaux. Celle-ci marque le début d'un nouveau cycle, celui de la mise en œuvre de notre *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) 2018-2022. C'est avec assurance que nous avons amorcé le travail qui nous permettra de nous projeter encore plus loin. Déjà, nous pouvons affirmer que notre système est efficace pour de nombreux éléments puisque, preuves à l'appui, il permet d'obtenir des résultats concluants au regard de la réussite de nos élèves. Les chiffres parlent : près de 80 % des élèves de la CSDGS obtiennent un diplôme ou une certification. Nous avons atteint la cible ministérielle fixée!

En plus de cette éclatante donnée, nous sommes heureux du travail de nos équipes-écoles qui ont chacune élaboré le projet éducatif de leur établissement respectif et ont également renouvelé leur plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation. Ces projets éducatifs reconnaissent à la fois les besoins et actions à entreprendre dans les prochaines années au regard de notre milieu et de la réussite des élèves, tout en s'inscrivant en droite ligne avec le PEVR.

D'ailleurs, les données que vous lirez concernant les résultats des orientations de notre commission scolaire prouvent hors de tout doute que les cibles que nous avons identifiées et les objectifs à atteindre sont pertinents. Vous serez à même de constater l'évolution de la réussite éducative et de la persévérance scolaire, le développement des ressources humaines dans une perspective d'amélioration continue, sans oublier la concertation et le partenariat pour l'ensemble de notre réseau.

Notre organisation est en forte croissance depuis les dernières années. À cet égard, les travaux d'aménagement et d'agrandissement de nos établissements méritent d'être mis en lumière. Nous saluons notamment le travail de nos équipes du Service des ressources matérielles, comme celui du Service de l'organisation scolaire, qui ont travaillé avec ardeur et professionnalisme à livrer nos projets. Vous pouvez mesurer l'ampleur de ces projets en visitant la section Info-Travaux du site Web de la CSDGS. Nous ne pouvons d'ailleurs passer sous silence la construction de notre nouvelle école spécialisée, à mandat régional, l'École régionale Brenda-Milner, qui a nécessité une attention particulière en 2018-2019 afin d'être en mesure d'ouvrir ses portes à la rentrée de 2019-2020.

Je suis fière et reconnaissante de noter l'engagement renouvelé de l'ensemble des membres du conseil des commissaires qui contribuent tous au succès de la CSDGS. Je souhaite aussi adresser de chaleureux remerciements aux membres du personnel qui, sous la gouverne de madame Kathlyn Morel, directrice générale de la CSDGS, travaillent avec dévouement et permettent à la CSDGS de placer l'élève au cœur des priorités. Je remercie également tous nos bénévoles pour leur soutien infaillible, au premier chef, les parents, ainsi que nos partenaires.

Bonne lecture!

## PRÉSENTATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES///

La CSDGS est en pleine croissance! Elle dessert la clientèle scolaire francophone de 21 municipalités de deux MRC : de Roussillon et des Jardins-de-Napierville. Située sur la Rive-Sud de la région Métropolitaine, son territoire comporte des secteurs à la fois ruraux et urbains.

Étant l'un des plus importants employeurs sur son territoire, la CSDGS embauche :



En septembre 2019, la CSDGS comptait :

Plus de 32 600 élèves dans 55 établissements scolaires, dont :



- Passe-Partout : 185 élèves
- Préscolaire : 2 396 élèves, incluant les élèves de 4 ans (handicapés), 4 ans (à temps plein) et 5 ans
- Primaire : 14 193 élèves dans 38 écoles primaires
- Secondaire : 8 484 élèves dans 12 écoles secondaires
- 48 élèves dans une école spécialisée à vocation régionale

4 350 élèves au secteur adulte, soit :



- 1 541 élèves dans deux centres de formation générale des adultes (FGA)
- 2 082 élèves dans deux centres de formation professionnelle (FP)
- 728 élèves en formation à distance (FGA et FP)
- 2 988 personnes formées par le Service aux entreprises

Plus de **7 256 enfants**

fréquentent les  
**38 services de garde**

**1 321 élèves HDAA**

(handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)

dont **542 intégrés en classes régulières**  
et **779 intégrés en classes adaptées**

**8 services administratifs** en soutien aux établissements scolaires  
qui organisent notamment le transport à plus de

**15 478 élèves**

Cela représente une planification de  
plus de **1 172 trajets**

pour plus de **269 véhicules**

L'entretien d'un parc immobilier de  
**63 bâtiments**

représentant un actif non  
financier de plus de  
**280 M\$**

Selon le Recensement de 2016, produit par Statistiques Canada,  
le nombre de familles dont l'un des parents est issu de l'immigration :

a augmenté  
de **92 %**

entre 2006 **2 645 familles**  
et 2016 **5 070 familles**

De plus, on dénote  
que **23 %**

du nombre total de jeunes de moins de 18 ans sur le  
territoire de la CSDGS sont **issus de l'immigration.**

La CSDGS est administrée  
par **16 commissaires**

qui cumulent de nombreuses années d'expérience et  
d'implication au sein de la communauté éducative. Ils se sont  
engagés auprès de la population que la CSDGS dessert à  
réaliser la mission de l'organisation, dans le respect de leurs  
ambitions et de leurs valeurs.

La CSDGS est administrée par un conseil des commissaires composé de 11 commissaires élus, chacun représentant les citoyens de l'une des 11 circonscriptions électorales. Au poste de présidence et aux 11 postes de commissaires élus au suffrage universel, s'ajoutent quatre postes réservés aux parents, dont trois commissaires, membres du comité de parents et un commissaire représentant le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA).

En 2018-2019, les membres du conseil des commissaires étaient :

		<b>MARIE-LOUISE KERNEIS</b> Présidente du conseil des commissaires et présidente du comité exécutif		
CIRCONSCRIPTION	1	 <b>STÉPHANE BESSETTE</b> Hemmingford (canton), Hemmingford (village), Napierville, Saint-Bernard-de-Lacolle, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Édouard et Saint-Patrice-de-Sherrington	2	 <b>CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR</b> Saint-Isidore, Saint-Michel, Saint-Rémi et Sainte-Clotilde
	3	 <b>MICHELLE MORIN</b> Mercier et une partie de Châteauguay	4	 <b>ÉRIC ALLARD</b> Léry et une partie de Châteauguay
	5	 <b>SUZANNE GAUDETTE</b> Vice-présidente du comité exécutif Kahnawake et une partie de Châteauguay	6	 <b>CÉDRIC FONTAINE</b> Sainte-Catherine
	7	 <b>ANDRÉ DUGAS</b> Vice-président du conseil des commissaires Une partie de Saint-Constant	8	 <b>STÉPHANE DESJARDINS</b> Delson et une partie de Saint-Constant
	9	 <b>MARGOT PAGÉ</b> Candiac	10	 <b>MAUDE SIMARD</b> Une partie de La Prairie
	11	 <b>ALAIN LEMIEUX</b> Saint-Mathieu, Saint-Philippe et une partie de La Prairie		 <b>TOMMY GAULIN</b> Représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)
		 <b>SOPHIA PLANTE</b> Représentante du comité de parents (jusqu'au 3 novembre 2018) Représentante du comité de parents, niveau secondaire (à partir du 4 novembre 2018)		 <b>VALÉRIE ROY</b> Représentante du comité de parents, niveau primaire (jusqu'au 3 novembre 2018) Représentante du comité de parents (à partir du 4 novembre 2018)
		 <b>DIDIER JEANSON</b> Représentant du comité de parents, niveau secondaire (jusqu'au 3 novembre 2018)		 <b>MARTIN HERTELEER</b> Représentant du comité de parents, niveau primaire (à partir du 4 novembre 2018)

En 2018-2019, à la suite du départ de monsieur Didier Jeanson, commissaire représentant du comité de parents au niveau secondaire, nous avons accueilli un nouveau membre au sein du conseil des commissaires, monsieur Martin Herteleer. Nous profitons de l'occasion afin de remercier monsieur Jeanson de son apport.

### **Principales décisions des membres du conseil des commissaires**

- Nomination au comité de gouvernance et d'éthique, comité de vérification, comité des ressources humaines, comité consultatif du transport scolaire, comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision, comité de sélection des directions d'établissements incluant la relève, comité d'appréciation de la directrice générale, comité Programme Reconnaissance et comité des Bourses aux élèves.
- Demandes de révision de décision.
- Nomination au poste de direction générale adjointe.
- Demandes d'ajout d'espace de plusieurs bâtiments au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).
- Protocoles d'entente concernant l'utilisation de locaux, de terrains, d'équipements et de services avec les municipalités de Saint-Michel, Napierville, Sainte-Clotilde, Léry.
- École Piché-Dufrost – Protocole d'entente – Financement et utilisation du terrain de mini soccer synthétique, Ville de Saint-Constant.
- École de la Magdeleine – Protocole d'entente – Location du terrain de football/soccer synthétique et de la piste d'athlétisme, Ville de La Prairie.
- École Sainte-Clotilde – Promesse bilatérale de cession et d'acquisition et autorisation de travaux.
- Ville de Léry – Promesse bilatérale d'échange.
- Demande de la CSDGS au MEES afin de clarifier et d'améliorer le processus d'acquisition de terrains.
- Désignation d'un représentant de la CSDGS au Comité d'achats regroupés de la Montérégie et de l'Estrie (CARME).
- Modification de la demande de financement au MEES pour l'ajout d'espace (différentes écoles).
- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022.
- Adoption des états financiers 2017-2018.
- Demande d'ajustement budgétaire pour l'école spécialisée.
- Choix du nom de la nouvelle école spécialisée de Châteauguay.
- Adoption des calendriers scolaires 2019-2020 de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle.
- Adoption des critères d'inscription 2019-2020.
- Redécoupage des bassins géographiques des écoles de Châteauguay.
- Nomination au poste de direction du Services des ressources financières.
- Nomination au poste de direction des Services éducatifs.
- Nomination au poste de direction du Service des technologies de l'information.
- Adoption du budget pour l'année scolaire 2019-2020.
- Nomination de deux responsables – Divulgence des actes répréhensibles.

### **Principales décisions prises par le comité exécutif**

- Renouvellement de l'entente – Collecte, transport et traitement des matières recyclables dans les écoles de la CSDGS par la MRC de Roussillon.
- Assurances – Achats regroupés.
- Assurances générales 2019-2020 de la CSDGS – Adjudication du contrat.
- Renouvellement du bail 2019-2024 du Centre administratif Place La Citière.
- Autorisation d'engagement au-delà de trois ans – Collecto, adhésion aux dossiers SAR450-2019 – équipements d'impression.
- Collecto – Participation à l'appel d'offres – Équipement informatique usagé.
- Nomination des auditeurs externes 2018-2019 à 2020-2021.

**Principaux sujets traités par le comité de gouvernance et d'éthique**

- Mandats spécifiques 2018-2019
- Bilan 2018-2019
- Mandat 2019-2020
- Rapport annuel 2018-2019
- Suivi de l'Instance régionale de concertation (IRC)
- Bourses de persévérance des députés
- Développement du service du Centre d'entrepreneuriat des Grandes-Seigneuries
- Procédure de divulgation des actes répréhensibles

**Principaux sujets traités par le comité des ressources humaines**

- État de situation en lien avec la vérification des antécédents judiciaires
- Bilan des plaintes sur le harcèlement psychologique
- Portrait de situation avec le maintien à l'emploi des nouveaux enseignants à la CSDGS
- État de situation du programme d'aide aux employés
- Statistiques rattachées aux accidents de travail et aux invalidités
- État de situation en lien avec les griefs

**Principaux sujets traités par le comité de vérification**

- Identification des dossiers prioritaires pour 2018-2019
- Présentation des résultats financiers 2017-2018
- Processus budgétaire 2019-2020 – Budget initial et pistes d'équilibre
- Présentation du rapport de recommandations des auditeurs externes
- Présentation de la planification 2018-2019 du comité de répartition des ressources (CRR)
- Suivi des travaux du CRR et échéanciers
- Recommandation du choix des auditeurs externes suivant le processus d'appel d'offres
- Suivi du plan d'action 2018-2019 du responsable de l'application des règles contractuelles (RARC)
- Portrait des activités contractuelles de la CSDGS – 2017-2018
- Procédure de traitement des plaintes – *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP)
  - Procédure 21-14

### Présence des commissaires aux rencontres

Les 16 membres du conseil des commissaires investissent du temps et de l'énergie au développement et à l'amélioration continue de nos écoles publiques. Le tableau ci-dessous fait état du nombre de rencontres et du taux de participation des commissaires en 2018-2019 :

	Nombre de rencontres	Taux de participation des membres
Séances ordinaires du conseil	11	89,20 %
Séances ajournées du conseil	2	84,00 %
Séances de travail	11	81,25 %
Comité exécutif	11	79,55 %
Comité de vérification	3*	93,33 %
Comité de gouvernance et d'éthique	3	94,44 %
Comité des ressources humaines	3	73,33 %

\*Une rencontre spéciale s'est ajoutée aux trois rencontres comptabilisées.

## RÉMUNÉRATION

### Rémunération des membres du conseil des commissaires

	Salaire de base
Présidente du conseil des commissaires et présidente du comité exécutif	33 136,32 \$
Vice-président du conseil des commissaires	10 134,32 \$
Vice-présidente du comité exécutif	9 024,33 \$
Commissaire	8 025,23 \$
Jetons de présence	75,00 \$
Montant global des jetons de présence	60 320,20 \$

## DÉPENSES

### Dépenses des commissaires

Les dépenses du conseil des commissaires en 2018-2019, incluant la rémunération, ont été de 222 477,88 \$, soit seulement 0,07 % des dépenses totales de la CSDGS.

Dans le cadre de son PEVR 2018-2022, la CSDGS a établi ses priorités pour les prochaines années afin de répondre aux besoins de ses écoles et de ses centres, en tenant compte des principaux enjeux auxquels elle est confrontée ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'elle dessert.

Ainsi, à la CSDGS, nous plaçons les élèves, jeunes et adultes, et toute la clientèle qui bénéficie de nos services, au cœur de nos préoccupations et de nos actions afin que chacun développe son plein potentiel. Nous aspirons à ce qu'ils deviennent des citoyens responsables et compétents, capables de s'adapter au monde dans lequel ils évolueront, soit celui du 21<sup>e</sup> siècle.

## Orientations, axes d'intervention et objectifs

Pour soutenir la réussite éducative de tous nos élèves et pour qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel, la démarche que nous avons effectuée nous a permis de dégager trois orientations. Pour chaque orientation, nous avons identifié des axes d'intervention et des objectifs d'amélioration.

Nous vous invitons à consulter notre PEVR 2018-2022 :

[csdgs.qc.ca/PEVR](http://csdgs.qc.ca/PEVR)



### AGIR TÔT ET SOUTENIR L'ÉLÈVE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS SCOLAIRE



FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT  
D'UNE CULTURE DE COLLABORATION  
ET DÉVELOPPER L'EXPERTISE  
DE CHACUN

DÉVELOPPER DES MILIEUX  
DE VIE QUI FAVORISENT  
L'ENGAGEMENT SCOLAIRE  
DE TOUS LES ÉLÈVES

## ORIENTATION 1

# AGIR TÔT ET SOUTENIR L'ÉLÈVE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS SCOLAIRE

AXE	OBJECTIF
Dépister et intervenir tôt	Annuellement, que toutes les écoles mettent en place une démarche de dépistage et d'intervention précoce pour les élèves du préscolaire et du 1 <sup>er</sup> cycle du primaire.

## ÉTAT DE SITUATION – RAPPORT ANNUEL 2018-2019

En 2012, selon les résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle (EQDEM), près d'un enfant sur quatre à la CSDGS (23 %) commençait sa scolarité en présentant une vulnérabilité dans au moins l'un des domaines de développement suivants :

- Santé physique et bien-être;
- Compétences sociales;
- Maturité affective;
- Développement cognitif et langagier;
- Habiletés de communication et connaissances générales.

De plus, cette étude nous indique que le taux des vulnérabilités chez les garçons est supérieur de 10 points de % comparativement à celui des filles.

En 2017, selon les résultats de l'EQDEM, 28,4 % des enfants commençaient leur scolarité en présentant une vulnérabilité dans au moins l'un des domaines de développement suivants :

- Santé physique et bien-être;
- Compétences sociales;
- Maturité affective;
- Développement cognitif et langagier;
- Habiletés de communication et connaissances générales.

De plus, cette étude nous indique que le taux des vulnérabilités chez les garçons est supérieur de 14 points de % comparativement à celui des filles.

## CONSTATS

### ZONE DE PERFORMANCE

72 % des élèves ne présentent pas de vulnérabilités au préscolaire.

### ZONE DE VULNÉRABILITÉ

Le taux d'élèves présentant des vulnérabilités se situe à 35,3 % chez les garçons comparativement à 21,3 % chez les filles.

## ACTIONS MISES DE L'AVANT

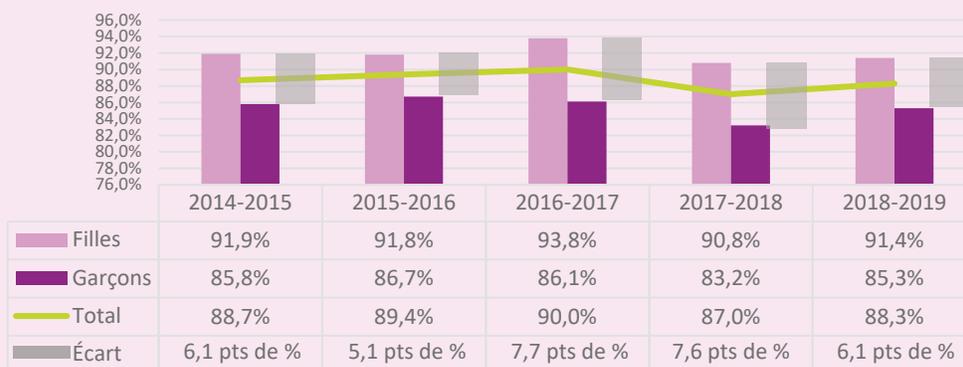
Mise en place d'un comité de travail de la petite enfance réunissant les partenaires de la CSDGS. Les travaux du comité contribueront à la rédaction d'un cadre de référence des meilleures pratiques à la petite enfance.

Un projet pilote a été réalisé et a permis à cinq écoles d'être accompagnées afin de mettre en place leur comité de transition. Le comité de transition de l'école permet de travailler avec les partenaires de la petite enfance du territoire pour soutenir les activités de transition des élèves vers le milieu scolaire.

AXE	OBJECTIFS
Soutenir la maîtrise de la langue française	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Annuellement, maintenir au-dessus de 90 % le taux de réussite des élèves à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4<sup>e</sup> année du primaire en améliorant notamment la réussite des garçons en portant le taux de réussite à 89 % d'ici 2022.</li> <li>2. Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire.</li> </ol>

## ÉTAT DE SITUATION – RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Tableau 1 : Taux de réussite des élèves du primaire – 4<sup>e</sup> année à l'épreuve d'écriture



Source : Lumix septembre 2019

CONSTATS	ACTIONS MISES DE L'AVANT
<p><b>ZONE DE PERFORMANCE</b> Réduction de l'écart entre les filles et les garçons de 1,5 point de %.</p> <p><b>ZONE DE VULNÉRABILITÉ</b> Bien que les garçons aient augmenté de 2 points de % comparativement à l'année précédente, nous remarquons qu'il reste un écart de 6,1 points de % avec les filles.</p>	<p>Formations sur les ateliers d'écriture offertes à 145 enseignants de 26 écoles primaires.</p> <p>Plusieurs communautés d'apprentissages professionnelles en français ont été mises en place dans les écoles.</p>

AXE	OBJECTIF
Soutenir la maîtrise de la langue française	<ol style="list-style-type: none"> <li>3. Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire.</li> </ol>

## ÉTAT DE SITUATION – RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Dans le cadre de l'accompagnement pour la rédaction du projet éducatif des centres de formation générale aux adultes (FGA) et des centres de la formation professionnelle (FP), nous avons amorcé une réflexion qui permettra d'établir un plan d'action pour contribuer à rehausser les compétences en littératie de la population adulte de notre territoire.

AXE	OBJECTIFS
Soutenir les élèves à risque en intervenant rapidement	<p>D'ici 2022, diminuer le pourcentage d'élèves ayant un taux de réussite de 65 % et moins au bilan en lecture, en écriture et en mathématique.</p> <p>Pour les élèves de 6<sup>e</sup> année du primaire, diminuer de 5 points de pourcentage la proportion d'élèves qui ont 65 % et moins en lecture, en écriture et en mathématique.</p> <p>Pour les élèves de 2<sup>e</sup> secondaire, diminuer de 5 points de pourcentage la proportion d'élèves qui ont 65 % et moins en lecture, en écriture et en mathématique.</p>

## ÉTAT DE SITUATION – RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Tableau 2 : Pourcentage d'élèves ayant un taux de 65 % et moins au bilan de fin d'année en français (lecture et écriture) et en mathématique pour les élèves de 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> année du primaire et 2<sup>e</sup> secondaire



Source : Lumix

### CONSTATS

#### ZONES DE PERFORMANCE

Diminution du nombre d'élèves à risque de 6<sup>e</sup> année du primaire en écriture, mathématique et dans les deux disciplines.

Diminution du nombre d'élèves à risque de 2<sup>e</sup> secondaire en écriture et en mathématique.

#### ZONE DE VULNÉRABILITÉ

Augmentation du nombre d'élèves à risque de 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année du primaire.

### ACTIONS MISES DE L'AVANT

L'élaboration des projets éducatifs a permis aux équipes-écoles de prioriser les actions à mettre en place pour soutenir la réussite des élèves à risque.

Les écoles du secteur Ouest ont créé une communauté d'apprentissage professionnelle sur les transitions entre le primaire et le secondaire en français et en mathématique.

Formations offertes à tous les groupes adaptés de développement pédagogique (GADP) et d'éveil à la réalité (GAER) en mathématique dans le cadre du continuum an 1, 2 et 3 auprès des enseignants du secondaire.

Accompagnement de 30 écoles primaires et secondaires dans les communautés d'apprentissages professionnelles en français et en mathématique.

AXE	OBJECTIF
Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves en soutenant la réussite des garçons	D'ici 2022, augmenter à 74 % le taux de diplomation et de qualification des garçons avant l'âge de 20 ans.

## ÉTAT DE SITUATION – RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Tableau 3 : Taux de diplomation et de qualification des filles et des garçons, sept ans après leur première année au secondaire



Source : MEES

### CONSTATS

#### ZONES DE PERFORMANCE

73,4 % des garçons obtiennent une diplomation ou une qualification.

Le taux des garçons a augmenté de 3,6 points de % entre la cohorte de 2011 et celle de 2010.

Depuis les cinq dernières années, le taux a augmenté de près de 9 points de %.

Nous avons presque atteint la cible fixée de 74 %.

#### ZONE DE VULNÉRABILITÉ

La diplomation et la qualification des garçons demeure un enjeu à améliorer afin de réduire l'écart entre les garçons et les filles.

### ACTIONS MISES DE L'AVANT

Un outil a été développé pour nous permettre de monitorer la réussite des garçons.

Une attention particulière a été portée à la réussite des garçons tant au primaire qu'au secondaire dans le cadre du renouvellement des projets éducatifs.

Accompagnement de plusieurs écoles pour la mise en place de classes flexibles au primaire et au secondaire.

AXE	OBJECTIF
Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves en soutenant la réussite des élèves ayant un plan d'intervention	D'ici 2022, augmenter à 51 % le taux de diplomation et de qualification des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) ayant un plan d'intervention (PI) avant l'âge de 20 ans.

## ÉTAT DE SITUATION – RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Tableau 4 : Taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA, sept ans après leur première année au secondaire



Source : MEES

### CONSTATS

#### ZONES DE PERFORMANCE

Augmentation de la qualification et de la certification des élèves HDAA de 2,6 points de %. Nous avons dépassé la cible de 51 %.

Depuis les cinq dernières années, le taux a augmenté de près de 10,4 points de %.

#### ZONE DE VULNÉRABILITÉ

La qualification et la certification des élèves HDAA avec un plan d'intervention demeurent un enjeu.

### ACTIONS MISES DE L'AVANT

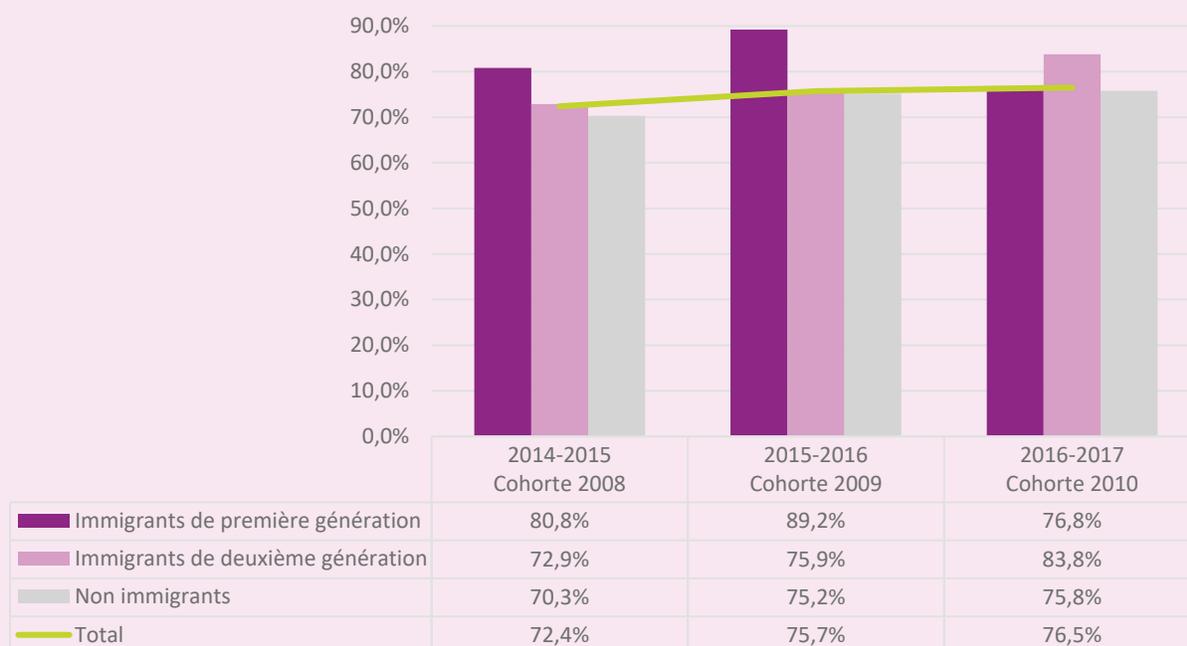
30 écoles ont suivi la formation en lien avec la démarche du plan d'intervention.

Poursuite de la formation en 2019-2020.

AXE	OBJECTIF
Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves en soutenant la réussite des élèves issus de l'immigration	D'ici 2022, augmenter à 82 % le taux de diplomation et de qualification des élèves immigrants de deuxième génération avant l'âge de 20 ans.

## ÉTAT DE SITUATION – RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Tableau 5 : Taux de diplomation et de qualification des élèves issus de l'immigration, sept ans après leur première année au secondaire



Note : Au moment de la rédaction du présent rapport, les données de l'année 2017-2018, pour la cohorte de 2011, n'étaient pas disponibles.

Source : MEES

### CONSTATS

#### ZONE DE PERFORMANCE

Diplomation plus grande chez nos élèves immigrants de 2<sup>e</sup> génération par rapport aux élèves non immigrants ou ceux de la 1<sup>re</sup> génération.

#### ZONE DE VULNÉRABILITÉ

Diminution de la diplomation des élèves de la 1<sup>re</sup> génération où nous avons un écart de près de 12,4 % entre les cohortes de 2009 et de 2010.

### ACTIONS MISES DE L'AVANT

Accompagnement de sept écoles primaires de Châteauguay dans le cadre d'un projet pilote pour développer l'expertise d'enseignants à offrir un soutien aux élèves allophones.

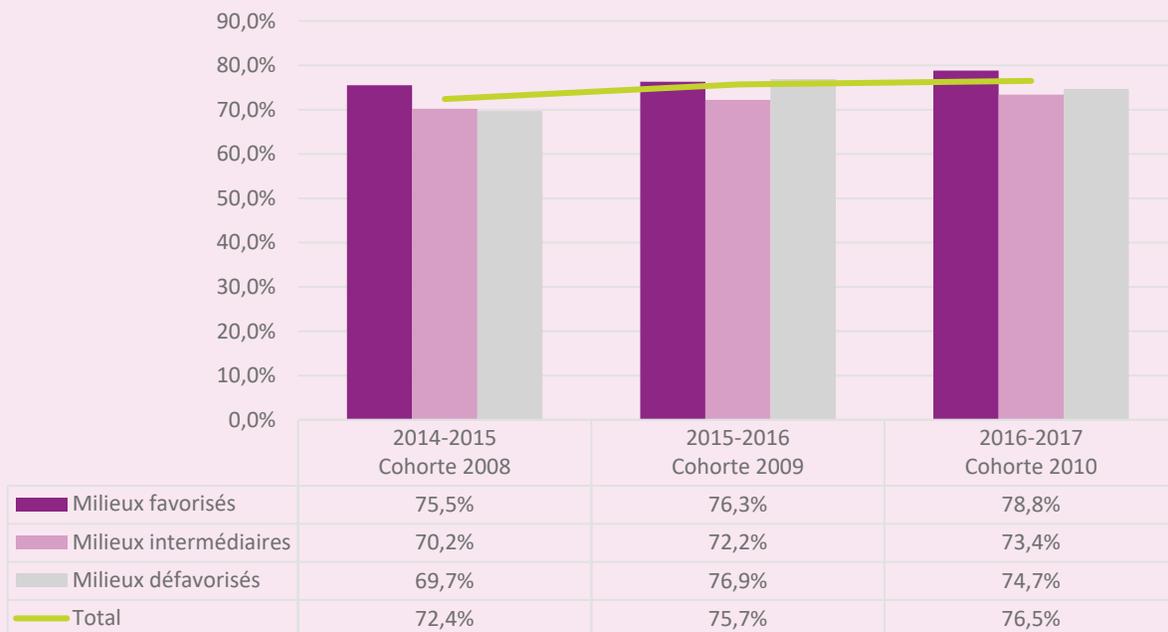
Accompagnement pour soutenir la mise en place de l'offre de service pour les élèves allophones pour les autres écoles primaires et secondaires de la CSDGS.

Mise en place d'un comité pour travailler sur le cadre de référence des meilleures pratiques pédagogiques et d'accueil de nos élèves issus de l'immigration.

AXE	OBJECTIFS
Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves en soutenant la réussite et ceux issus de milieux défavorisés et de milieux intermédiaires	<p>D'ici 2022, augmenter à 80 % le taux de diplomation et de qualification des élèves issus de milieux défavorisés, dont l'indice de milieu socioéconomique (IMSE) se situe entre 8 et 10 avant l'âge de 20 ans.</p> <p>D'ici 2022, augmenter à 76 % le taux de diplomation et de qualification des élèves issus de milieux intermédiaires, dont l'IMSE se situe entre 4 et 7 avant l'âge de 20 ans.</p>

## ÉTAT DE SITUATION – RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Tableau 6 : Taux de diplomation et de qualification des élèves selon leur milieu, sept ans après leur première année au secondaire



Note : Au moment de la rédaction du présent rapport, les données de l'année 2017-2018, pour la cohorte de 2011, n'étaient pas disponibles.

Source : MEES

### CONSTATS

#### ZONE DE PERFORMANCE

Le taux des milieux favorisés et intermédiaires sont en augmentation.

#### ZONE DE VULNÉRABILITÉ

Le taux des milieux intermédiaires demeure le plus bas. En effet, il y a un écart de 5,4 points de % avec les milieux favorisés et de 1,3 point de % avec les milieux défavorisés.

### ACTIONS MISES DE L'AVANT

Poursuite de la mise en place du tutorat au secondaire.

Mise en place de communautés d'apprentissages professionnelles.

Accompagnement et formations offerts à plus de 600 enseignants du secondaire dans les matières suivantes : français, mathématique, sciences, francisation, anglais ainsi que dans plusieurs autres contenus d'apprentissage obligatoires tels ceux de l'orientation scolaire et professionnelle et de l'éducation à la sexualité.

AXE	OBJECTIFS
Élaborer des parcours diversifiés pour soutenir la persévérance et mener nos élèves vers la diplomation et la qualification	<p>D'ici 2022, augmenter à 77 % la proportion des élèves titulaires d'un premier diplôme avant l'âge de 20 ans, soit un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP).</p> <p>D'ici 2022, augmenter à 80 % le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans.</p>

## ÉTAT DE SITUATION – RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Tableau 7 : Taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de 20 ans, sept ans après leur première année au secondaire



Note : Au moment de la rédaction du présent rapport, les données de l'année 2017-2018, pour la cohorte de 2011, n'étaient pas disponibles.

Source : MEES

### CONSTATS

#### ZONES DE PERFORMANCE

Nous constatons une progression annuelle du taux de qualification et de diplomation.

Augmentation de la qualification des élèves en formation des métiers semi-spécialisés.

#### ZONE DE VULNÉRABILITÉ

Le taux de diplomation a diminué de 0,8 point de % entre les cohortes de 2009 et de 2010.

### ACTIONS MISES DE L'AVANT

Mise en place du programme intégré secondaire-professionnel-collégial (PISPC) en soutien informatique offert en concomitance à l'école Louis-Philippe-Paré et l'École de formation professionnelle de Châteauguay (18 élèves en 2018-2019 et 22 élèves en 2019-2020).

Actualisation de la passerelle entre le secteur jeune, le secteur de la formation générale aux adultes et celui de la formation professionnelle.

Partage de pratiques efficaces entre les différents intervenants des parcours de formation axés sur l'emploi.

AXE	OBJECTIF
Élaborer des parcours diversifiés pour soutenir la persévérance et mener nos élèves vers la diplomation et la qualification	D'ici 2022, diminuer de 3 % la proportion d'élèves qui quittent l'école ou le centre sans certification ni diplomation.

## ÉTAT DE SITUATION – RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Tableau 8 : Taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi les sortants en formation générale des jeunes



Note : Au moment de la rédaction du présent rapport, les données de l'année 2017-2018, pour la cohorte de 2011, n'étaient pas disponibles.

Source : MEES

### CONSTATS

#### ZONE DE PERFORMANCE

Le taux de sortants sans diplôme ni qualification a diminué de 4,2 points de % entre les années 2011-2012 et 2016-2017.

#### ZONE DE VULNÉRABILITÉ

L'écart entre les filles et les garçons demeure la plus grande vulnérabilité avec un écart de 7,6 points de % pour la cohorte de 2016-2017.

### ACTIONS MISES DE L'AVANT

Poursuite de la mise en œuvre de l'activité de relance pour les élèves décrocheurs.

Activités de prévention auprès des élèves à risque de décrocher, animées par des conseillers d'orientation et des enseignants.

Élaboration d'un continuum des services pour la prévention de la toxicomanie.

## ORIENTATION 2

# FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE DE COLLABORATION ET DÉVELOPPER L'EXPERTISE DE CHACUN

AXE	OBJECTIF
Soutenir la mise en place des pratiques collaboratives et des interventions inspirées des pratiques efficaces issues de la recherche	Annuellement, tous les établissements et les services élaborent leur plan de formation en intégrant notamment les pratiques collaboratives.

## ÉTAT DE SITUATION – RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Les rencontres des communautés de pratiques (COP) se poursuivent. Toutes les directions ont participé à ces rencontres.

18 écoles ont fait une demande financière au projet CAR (collaborer, apprendre, réussir) afin de soutenir plus de 33 communautés d'apprentissages professionnelles. L'implantation des communautés d'apprentissages professionnelles est une démarche systémique qui permet de mobiliser les équipes-écoles autour de la réussite des élèves et des meilleures pratiques à mettre en place.

La priorité cette année a été l'élaboration du projet éducatif. La démarche qui est entreprise avec les équipes-écoles a permis :

1. De soutenir le développement d'une culture de collaboration.
2. D'établir la vision, les valeurs et les objectifs d'amélioration qui seront partagés par toute l'équipe, les parents et les partenaires.

## ACTIONS MISES DE L'AVANT

100 % des établissements ont élaboré leur plan de développement professionnel des enseignants et des intervenants des services complémentaires.

100 % des établissements ont réalisé et terminé leur projet éducatif.

100 % des établissements ont été accompagnés par les Services éducatifs.

100 % des établissements ont arrimé leur projet éducatif avec le PEVR.

AXE	OBJECTIF
Poursuivre et optimiser le développement local et régional en favorisant les échanges et les ententes de collaboration avec les partenaires du milieu	Mise en place de projets structurants ou participation de la CSDGS à des projets structurants favorisant les échanges et les ententes de collaboration, notamment avec les partenaires de la petite enfance.

## ÉTAT DE SITUATION – RAPPORT ANNUEL 2018-2019

En vertu de l'entente entre le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSSMO) et la CSDGS, voici les actions qui ont été faites afin d'améliorer le continuum de services :

### DÉVELOPPER UN GUICHET UNIQUE

Des travaux seront amorcés en 2019 afin de développer un guichet unique de dépôt des rapports professionnels des élèves suivis par le CISSSMO qui fréquenteront la CSDGS.

### DÉFICIENCE AUDITIVE

Création d'un continuum de services en déficience auditive.

### TRANSITION DE L'ÉCOLE VERS LA VIE ACTIVE (TEVA)

Élaboration du continuum de la transition de l'école vers la vie active (TEVA). Le continuum ainsi que les outils élaborés sont disponibles au : [csdgs.qc.ca/TEVA](http://csdgs.qc.ca/TEVA). Un dépliant à l'intention des parents et des partenaires y est diffusé. Un salon s'est tenu à l'école de la Magdeleine à l'intention des parents et des élèves touchés par la TEVA avec les organismes communautaires et les établissements scolaires offrant des services aux adultes.

### SERVICES EN ORTHOPHONIE

Développement d'un continuum concernant l'offre de service en orthophonie pour les élèves de 4 et 5 ans. Une rencontre s'est tenue entre les partenaires du CISSSMO, les organisatrices communautaires à la petite enfance, l'agente de transition à la petite enfance ainsi que la coordonnatrice des services complémentaires de la CSDGS afin d'amorcer des travaux pour présenter un continuum permettant une fluidité d'accès aux services d'orthophonie pour les enfants du territoire de la CSDGS.

### TOXICOMANIE ET DÉPENDANCE

Un sous-comité de travail a été formé à l'hiver 2019 afin de développer un continuum de services dans le dossier de la toxicomanie. En février 2019, une rencontre s'est tenue avec les partenaires du CISSSMO, dont le Centre de réadaptation en dépendance Le Virage, afin de présenter le protocole en dépendance présentement en projet pilote à la CSDGS. Un outil de consignation a été développé afin de dresser un portrait plus précis des élèves nécessitant un suivi lié à leur consommation. Un groupe de codéveloppement a été offert aux techniciens en éducation spécialisée et aux psychoéducateurs au sujet de la grille de dépistage de la dépendance. Trois rencontres se sont tenues avec le Centre de réadaptation en dépendance Le Virage afin de poursuivre notre collaboration et adresser les besoins soulevés par les deux instances pour le secteur jeune ainsi que les secteurs de la formation professionnelle (FP) et de la formation générale aux adultes (FGA).

### PRÉVENTION DU SUICIDE

Un cadre de référence sur la prévention du suicide a été rédigé en collaboration avec le CISSSMO ainsi que l'organisme La Maison sous les arbres. Ce continuum a été présenté aux directions des établissements ainsi qu'aux psychologues et aux psychoéducateurs. Des discussions se poursuivront avec le CISSSMO afin de développer un accès au guichet unique pour la clientèle 18 ans et plus qui fréquente la FP et la FGA. Aux termes de cette année scolaire, six sessions de formation sur la prévention du suicide pour les 14 ans et plus ont été offertes à près de 72 intervenants et professionnels de la CSDGS. À notre demande, s'est ajoutée une formation dédiée aux élèves de moins de 14 ans qui a été offerte à deux reprises ainsi qu'une mise à jour des connaissances également offerte à deux reprises.

### SERVICES EN SANTÉ MENTALE

Une rencontre s'est tenue avec tous les gestionnaires impliqués dans le dossier de la santé mentale du CISSSMO, la psychologue de la CSDGS en santé mentale ainsi que la coordonnatrice des services complémentaires afin de présenter les besoins liés aux élèves en crise sévère dans nos établissements. Le CISSSMO travaille présentement à la mise en place d'une équipe de crises qui sera formée d'une infirmière, d'une psychoéducatrice ainsi que d'une travailleuse sociale pour répondre à ce besoin. Le déploiement de cette équipe devrait se faire en 2019-2020.

AXE	OBJECTIF
Promouvoir l'importance de la participation des parents dans le cheminement et la vie scolaire de leur enfant	Améliorer la concertation école-famille.

## ÉTAT DE SITUATION – RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Nous avons accueilli 195 enfants au Programme Passe-Partout en 2018-2019. Tous les parents ont participé à six rencontres thématiques. Les enfants ont bénéficié de 23 rencontres au cours de l'année scolaire.

Une conférence portant sur le plan d'intervention a été présentée aux parents le 3 octobre 2018 par le CCSEHDAA. Une soirée d'information a été organisée le 20 mars 2019 aux parents des EHDAA, 26 parents y ont participé et les sujets suivants ont été abordés : le transport scolaire, le service de garde et les différents parcours scolaires.

Des capsules d'information traitant du langage ont été élaborées et mises en ligne sur le site de la CSDGS ainsi que par le biais des médias sociaux. Elles sont disponibles au : [csdgs.qc.ca/capsules-info-orthophonie](http://csdgs.qc.ca/capsules-info-orthophonie).

Une séance d'information sur les aides technologiques à l'apprentissage a été offerte à l'ensemble des parents de la CSDGS aux écoles de la Magdeleine et Louis-Philippe-Paré, 80 parents y ont participé.

Le Service du secrétariat général et des communications a procédé à l'élaboration de capsules vidéo relatives aux fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement, elles sont disponibles au : [csdgs.qc.ca/conseils-detablissement](http://csdgs.qc.ca/conseils-detablissement).

Une soirée de formation relative au conseil d'établissement a été offerte le 26 novembre 2018 par le Service des ressources financières et le Service du secrétariat général et des communications à laquelle 43 personnes ont participé.

## ORIENTATION 3 DÉVELOPPER DES MILIEUX DE VIE QUI FAVORISENT L'ENGAGEMENT SCOLAIRE DE TOUS LES ÉLÈVES

AXE	OBJECTIF
Offrir un milieu de vie stimulant et sécuritaire, non violent et sans intimidation	D'ici 2022, améliorer l'indice de vétusté physique afin que nos bâtiments se retrouvent dans un état satisfaisant.

### ÉTAT DE SITUATION – RAPPORT ANNUEL 2018-2019

En excluant les centres administratifs de la CSDGS situés dans les édifices Jacques-de-Lignery et Place La Citière, l'indice de vétusté physique (IVP) de nos bâtiments est de 22,89 %. Nous avons 42,86 % de nos bâtiments qui sont répertoriés dans un état satisfaisant.	En excluant les centres administratifs de la CSDGS situés dans les édifices Jacques-de-Lignery et Place La Citière, l'indice de vétusté physique (IVP) de nos bâtiments en 2018-2019 est de 19,16 % (27 bâtiments sur 62 sont dans un état satisfaisant ou mieux.)
---	--

AXE	OBJECTIFS
Offrir un milieu de vie stimulant et sécuritaire, non-violent et sans intimidation	<p>Annuellement, tous les établissements réalisent des activités axées sur la bienveillance et le civisme et, d'ici 2022, offrent des activités culturelles, sportives, scientifiques, numériques ou entrepreneuriales.</p> <p>Annuellement, tous les établissements mettent en œuvre leur plan de lutte contre la violence et l'intimidation.</p>

### ÉTAT DE SITUATION – RAPPORT ANNUEL 2018-2019

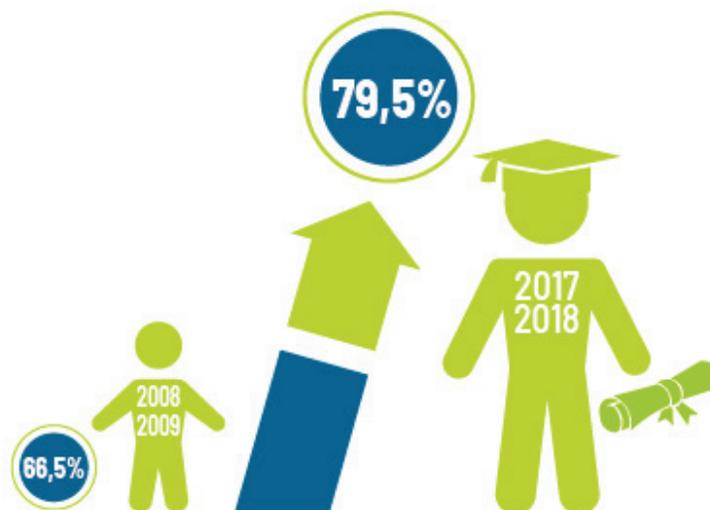
<p>Toutes les écoles ont renouvelé leur plan de lutte pour contrer et prévenir la violence. Des journées de formations et d'accompagnement ont été réalisées.</p> <p>Trois formations sur la bienveillance ont été offertes aux directions des établissements, aux psychoéducateurs et aux psychologues.</p> <p>Une journée de formation a été réalisée sur les saines habitudes de vie pour le primaire et le secondaire.</p> <p>Une campagne de communication a été déployée sur le site Internet de la CSDGS ainsi que dans les médias sociaux lors de la Semaine de la santé mentale tenue en mai 2019 misant sur la bienveillance comme facteur de protection.</p>	
---	--

CONSTAT	ACTIONS MISES DE L'AVANT
100 % des écoles ont renouvelé leur plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation.	<p>Accompagnement des écoles sur le déploiement du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation.</p> <p>Capsules d'information accessibles aux établissements.</p>

AXE	OBJECTIF
Soutenir le développement des saines habitudes de vie	Offrir la possibilité aux élèves de bouger pendant au moins 60 minutes par jour.
<b>ÉTAT DE SITUATION – RAPPORT ANNUEL 2018-2019</b>	
<p>Dans le cadre de la démarche d'élaboration des projets éducatifs, les établissements ont inclus des objectifs permettant de développer de saines habitudes de vie.</p> <p>Nous avons également organisé l'implantation de la 2<sup>e</sup> récréation au primaire pour l'année 2019-2020 et l'organisation des activités parascolaires pour les écoles secondaires Louis-Philippe-Paré et Marguerite-Bourgeois.</p>	
<b>CONSTAT</b>	<b>ACTIONS MISES DE L'AVANT</b>
Plusieurs objectifs ont été mis de l'avant dans le projet éducatif des établissements.	<p>Accompagnement des Services éducatifs pour élaborer des objectifs en lien avec les saines habitudes de vie dans le projet éducatif.</p> <p>Accompagnements diversifiés dans le cadre de l'approche « École en santé » pour la mise en place des meilleures pratiques.</p>

Nos interventions et actions ont porté leurs fruits en 2018-2019!

- L'une des belles réussites de l'année 2018-2019 est sans aucun doute la mise en place d'un comité de travail de la petite enfance réunissant les partenaires de la CSDGS. Les travaux qui ont eu cours pendant l'année ont notamment permis la rédaction d'un cadre de référence au sujet des meilleures pratiques liées à la petite enfance. Au nombre de celles-ci, les partenaires de tout le territoire de la CSDGS impliqués au sein du comité ont pu soutenir les activités de transition de la petite enfance vers le milieu scolaire. Cinq écoles ont ainsi pu être accompagnées pour la mise en place de leur propre comité de transition, soit autant de projets pilotes. Les travaux de ce comité ont tant et si bien porté fruits, que les membres ont reçu le Grand Prix Reconnaissance lors de la Soirée Reconnaissance 2018-2019 de la CSDGS ex æquo avec la nouvelle agente de transition de développement – Première transition.
- Toujours en lien avec la 1<sup>re</sup> orientation du PEVR, *Agir tôt et soutenir l'élève tout au long de son parcours scolaire*, nous pouvons constater une augmentation du taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4<sup>e</sup> année du primaire autant chez les filles que chez les garçons. Ce faisant, l'objectif fixé été réalisé du côté des filles et le sera du côté des garçons à l'intérieur du délai souhaité.
- La réussite éducative de nos élèves à risque ou ayant un plan d'intervention demeure un enjeu important et plusieurs actions ont été mises de l'avant pour les soutenir. Depuis les cinq dernières années, le taux de qualification et de diplomation des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) a augmenté de plus de 10 points de %. Constatant cette année que 54,4 % des EHDA obtiennent un diplôme ou une certification, nous avons dépassé la cible que nous avons fixée à 51 %. Malgré ce résultat, nous devons poursuivre notre travail afin de continuer sur cette belle lancée et améliorer encore davantage la réussite éducative de ces élèves.
- Notre préoccupation à l'égard de la réussite des garçons nous permet de constater que leur taux de diplomation et de qualification a augmenté de 3,6 points de % portant celui-ci à 73,4 %. Depuis les cinq dernières années, la diplomation et la qualification des garçons se sont améliorées de près de 9 %.
- L'augmentation du nombre d'élèves issus de l'immigration nous amène à porter une attention à la réussite éducative de ces derniers. Cette année, nous avons planifié la mise en place d'un chantier nous permettant de travailler avec les partenaires afin d'améliorer l'accueil des familles issues de l'immigration. Nous avons également amélioré nos services de francisation au primaire et au secondaire.
- Toutes ces actions nous permettent de célébrer l'augmentation du taux global de diplomation et de qualification de nos élèves qui atteint maintenant près de 80 %.



- Cette donnée importante et significative confirme que nos élèves atteignent leur plein potentiel par leurs efforts, mais aussi par le soutien de toutes nos équipes-écoles, tout au long du parcours scolaire du jeune du préscolaire jusqu'à la diplomation et la certification. Cela permet également de voir tout le chemin parcouru par la CSDGS au fil des années!
- Notre volonté d'encourager les équipes collaboratives, de mettre en place des pratiques efficaces et notre rapidité à cerner les besoins de nos élèves permettent à nos équipes d'agir en mode préventif et d'offrir à nos élèves un suivi des plus rigoureux.
- Concernant l'actualisation de notre 2<sup>e</sup> orientation, *Favoriser le développement d'une culture de collaboration et développer l'expertise de chacun*, nous sommes fiers de souligner que 100 % de nos établissements ont élaboré leur plan de développement professionnel des enseignants et des intervenants des services complémentaires. Et il en est de même concernant l'élaboration des projets éducatifs qui découlent du PEVR. Pour la prochaine année, les établissements pourront ainsi mettre en œuvre leurs priorités respectives.
- Une autre bonne nouvelle est le fait que 100 % de nos établissements ont renouvelé leur plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation. Un élément important afin d'offrir un milieu de vie stimulant et sécuritaire, non violent et sans intimidation s'inscrivant dans la 3<sup>e</sup> orientation, *Développer des milieux de vie qui favorisent l'engagement scolaire de tous les élèves*.

## PLAN D'ACTION POUR PRÉVENIR ET TRAITER L'INTIMIDATION



Depuis plusieurs années, la CSDGS s'affaire à mettre de l'avant des actions préventives et des interventions efficaces et concertées dans la lutte à l'intimidation et à la violence. Bon nombre de projets rassembleurs sont en branle, en lien avec nos partenaires de la communauté : nos services de police, les organismes communautaires, le CISSMO, etc., afin que nous travaillions tous, dans le même sens, pour améliorer la vie de nos élèves. Cela amène un vent de fraîcheur dans les programmes de prévention, fournit de meilleurs outils à nos intervenants dans les milieux et cible maintenant les relations harmonieuses et remplies de civisme entre nos élèves. La CSDGS croit en l'importance de promouvoir et de développer de saines compétences sociales, empreintes de respect, d'ouverture et d'écoute. Ceci, toujours dans l'optique de permettre à nos élèves d'atteindre le maximum de leur potentiel dans un milieu sain et sécuritaire.

La prévention de l'intimidation et de la violence se vit donc de manière proactive à la CSDGS, et ce, dans tous les milieux et à chaque instant. De plus, la CSDGS a tenu, le 5 octobre 2018, l'événement « Chapeau !!! Nous, on lutte contre l'intimidation! » où tous les élèves et le personnel étaient invités à revêtir un chapeau farfelu, personnel ou fabriqué, donnant ainsi le goût de sourire et d'être ensemble. Par ce geste, les établissements ont démontré leur engagement à poursuivre les actions positives de bienveillance dans les relations sociales. Les milieux ont, lors de l'événement, pris des photographies témoignant de leur participation au projet. Ces photographies ont été diffusées sur le site Web et dans les médias sociaux de la CSDGS. Le partage de cette activité rassembleuse, agréable et amusante a contribué au sentiment d'appartenance, dans le plaisir et le respect, tout en démontrant l'importance de la bienveillance dans chacune de nos actions pour la lutte à l'intimidation et à la violence.

De même, toutes les écoles ont travaillé avec ardeur pour bien évaluer et réviser leur Plan de lutte contre l'intimidation et la violence afin de toujours s'assurer d'avoir les meilleures actions préventives et d'encadrement. Après avoir sondé leurs milieux, les élèves et leurs parents, les écoles ont ainsi pu déterminer leurs forces et leurs défis afin de poursuivre le développement d'un « environnement sain et sécuritaire ». Ce faisant, elles ciblent des objectifs qui sont bien alignés sur leur réalité et sur leurs besoins, permettant de construire un plan répondant de manière efficace aux cibles de leur école.

Les efforts conjugués de tous portent leurs fruits! Cette année encore, la CSDGS a constaté une diminution des plaintes en ce qui concerne les situations d'intimidation et de violence. De même, pour une troisième année consécutive, aucune plainte n'a été signalée à la Direction générale en 2018-2019. De plus, aucune plainte à ce sujet n'a été rapportée au Protecteur de l'élève.

Bien sûr, les intervenants de la CSDGS s'affairent tous les jours à prévenir, développer et construire des milieux sains et sécuritaires pour tous, et poursuivent le travail ensemble, dans le but ultime de mettre fin à toutes formes d'intimidation et de violence. Enfin, la violence et l'intimidation n'ont pas leur place à l'école, et c'est avec des actions toujours plus efficaces et un désir de permettre à chaque personne de s'épanouir pleinement, que nos équipes continueront à mettre tout en place pour favoriser le développement de relations harmonieuses et pacifiques.

## PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES DU SERVICE RELATIONS AVEC LES PARENTS ET LES ÉLÈVES

///

La CSDGS reconnaît le droit de tout élève et parent d'élève d'être en désaccord avec une décision prise par un ou des représentants de ses établissements ou services, de le manifester ou de demander qu'une décision soit modifiée.

En avril 2010, la CSDGS s'est dotée d'un Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le Protecteur de l'élève, tel que spécifié par la *Loi sur l'instruction publique*. L'objectif du Règlement est de faciliter la recherche d'une solution satisfaisante pour tous lorsque survient un différend et d'établir le processus à suivre.

La CSDGS met à la disposition des élèves et des parents d'élèves une brochure sur la façon d'intervenir et de trouver une solution satisfaisante pour tous. Cette brochure est disponible au : [csdgs.qc.ca/differend](http://csdgs.qc.ca/differend).

Les parents et les élèves peuvent également communiquer avec le Service Relations avec les parents et les élèves de la CSDGS.

## PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

///

Aucune plainte n'a dû être traitée par le Protecteur de l'élève en 2018-2019. En conséquence, ce dernier n'a émis aucune recommandation au conseil des commissaires. Il est possible de consulter le rapport annuel 2018-2019 du Protecteur de l'élève au : [csdgs.qc.ca/protecteur](http://csdgs.qc.ca/protecteur).

## SERVICES ÉDUCATIFS ET CULTURELS

///

Parmi les premières commissions scolaires à se doter d'une politique culturelle, la CSDGS favorise l'accès à la culture à ses élèves afin de soutenir leurs apprentissages dans toutes les matières. Le comité culturel, où siègent des enseignants, des spécialistes des différentes disciplines artistiques, des directions d'école et du personnel cadre, est présidé par la conseillère pédagogique des arts.

Le comité valorise les projets culturels innovants des écoles en contribuant à leur financement. Il dirige également une collection d'œuvres d'art créées par les élèves et les spécialistes des arts de la commission scolaire, faisant du siège social un véritable musée.

En 2018-2019, une équipe de passeurs culturels a été mise sur pied par le comité culturel. Les passeurs culturels permettent de guider les élèves vers des horizons nouveaux en favorisant les liens entre leur culture première et les autres cultures, ainsi qu'en les sensibilisant aux divers types de productions humaines. Ils accompagnent les élèves dans un processus de construction identitaire en leur offrant des occasions de découverte et d'expression de la culture par les arts. Ils permettent de faciliter, au sein de tous les établissements, un accès à la culture, au bénéfice de leur clientèle, grâce aux diverses mesures gouvernementales.

L'école Piché-Dufrost a notamment bénéficié de la mesure *Une école accueille un artiste ou un écrivain* pendant l'année 2018-2019. Le danseur et chorégraphe Simon Ampleman a pu s'installer en résidence et faire participer les élèves de la 6<sup>e</sup> année à un processus de création collective intitulée *Moi, hier et demain*. Ce projet a été lauréat des prix de reconnaissance Essor du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et du ministère de la Culture et des Communications.

Afin de se conformer à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2017, le conseil des commissaires de la CSDGS a, pendant l'année 2018-2019, nommé deux responsables de la divulgation des actes répréhensibles. De même, suivant les travaux du comité de gouvernance et d'éthique, il a mis en place une *Procédure visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles*. Il est possible de consulter cette procédure au : [csdgs.qc.ca/actesreprehensibles](http://csdgs.qc.ca/actesreprehensibles)

Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi*, en 2017, aucun acte répréhensible n'a été porté à l'attention du responsable du suivi des divulgations ou du Protecteur du citoyen.

## CODE D'ÉTHIQUE DES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Pour l'année 2018-2019, une plainte a été traitée en vertu du *Code de déontologie du conseil des commissaires* de la CSDGS, mais elle n'a pas été retenue.

Il est possible de consulter le code d'éthique et de déontologie au : [csdgs.qc.ca/conseil-des-commissaires](http://csdgs.qc.ca/conseil-des-commissaires).

## NOMBRE DE CONTRATS PUBLIÉS EN VERTU DE LA LCOP ET DE LA LGCE

Conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP), la CSDGS a publié 132 contrats pour un montant total de 65 412 281 \$.

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (LGCE), la CSDGS a publié 96 contrats, pour une valeur totale de 16 960 748 \$.

Conformément à l'article 20 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (LGCE)*, la répartition des membres du personnel, par catégorie d'emploi, était comme suit :

	Avril 2018 à mars 2019			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	238 747,10	0,00	238 747,10	145
Personnel professionnel	273 044,69	300,50	273 345,19	215
Personnel enseignant	2 776 998,46	8 283,97	2 785 282,42	3 358
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	1 638 559,61	7 373,90	1 645 933,51	2 174
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	293 458,46	3 620,87	297 079,33	253
<b>Total</b>	<b>5 220 808,32</b>	<b>19 579,23</b>	<b>5 240 387,54</b>	<b>6 145</b>

Pour la CSDGS, la cible établie par le MEES pour cette période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le 31 mars 2019 était de 4 931 421,06 heures rémunérées en tenant compte des investissements consentis pour cette même période.

À la lecture du total d'heures rémunérées par la CSDGS, un écart de plus de 308 966,48 heures rémunérées est ainsi observé.

Cet écart correspond à une augmentation de la clientèle en formation générale des jeunes. Ce faisant, la CSDGS a dû engager des enseignants de plus, des spécialistes, du personnel en service de garde, des surveillants d'élèves et des techniciens en éducation spécialisée, et accroître le nombre d'heures en psychoéducation, psychologie, orthopédagogie et orthophonie.

## DESCRIPTION DES OBJECTIFS ET DES PRINCIPES DE RÉPARTITION DES REVENUS ET LES CRITÈRES SERVANT À DÉTERMINER LES MONTANTS ALLOUÉS

En vertu de l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*, la CSDGS rend publiques les orientations qui guident la répartition équitable des ressources disponibles entre les établissements, les comités et les services administratifs qui la composent.

La *Politique de répartition des ressources* adoptée en 2014 par le conseil des commissaires se veut l'énoncé des objectifs poursuivis dans cette répartition de même que les principes qui soutiennent celle-ci, ainsi qu'une description des différents critères utilisés pour distribuer les ressources équitablement.

Il est possible de consulter la *Politique de répartition des ressources* au : [csdgs.qc.ca/politiques-et-reglements](http://csdgs.qc.ca/politiques-et-reglements).

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA CSDGS AU 30 JUIN 2019

///

<b>ACTIFS FINANCIERS</b>	
Encaisse	1 190 784 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	40 804 345 \$
Subvention de financement à recevoir	36 281 708 \$
Taxe scolaire à recevoir	2 712 826 \$
Débiteurs	3 401 883 \$
Biens destinés à la revente	114 648 \$
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>84 506 194 \$</b>
<b>PASSIFS</b>	
Emprunt à court terme	68 000 000 \$
Créditeurs et frais courus	42 850 557 \$
Revenus reportés	1 749 804 \$
Revenus perçus d'avance	2 346 196 \$
Provision pour avantages futurs	11 296 212 \$
Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	222 413 040 \$
Passif environnemental	0 \$
Autres passifs	2 736 493 \$
<b>Total des passifs</b>	<b>351 392 302 \$</b>
<b>Dette nette</b>	<b>(266 886 108) \$</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>	
Immobilisation	280 037 114 \$
Stocks de fournitures	328 604 \$
Frais payés d'avance	79 323 \$
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>280 445 041 \$</b>
<b>Surplus accumulé*</b>	<b>13 558 933 \$</b>

\* Ce surplus est entièrement composé de la valeur comptable des terrains et des subventions à recevoir pour les avantages sociaux futurs des employés.

# ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

///

## REVENUS

Subvention de fonctionnement	241 731 994 \$	81 %
Autres subventions et contributions	367 057 \$	0 %
Taxe scolaire	33 820 335 \$	11 %
Droits de scolarité et frais de scolarisation	878 835 \$	0 %
Ventes de biens et services	21 247 015 \$	7 %
Revenus divers	1 013 289 \$	0 %
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	153 789 \$	0 %
<b>Total des revenus</b>	<b>299 212 314 \$</b>	<b>100 %</b>

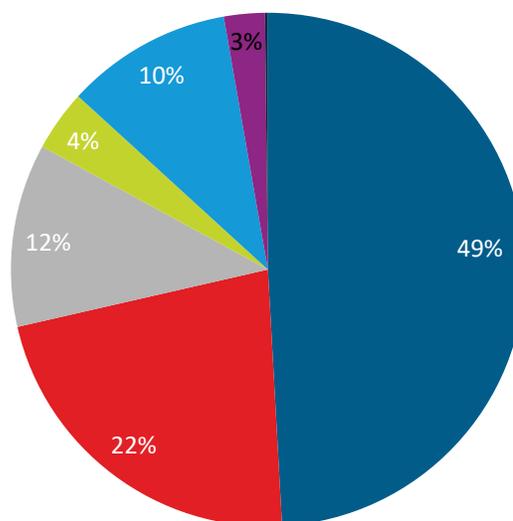
## DÉPENSES

Activités d'enseignement et de formation	147 246 378 \$	49 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	66 828 065 \$	22 %
Services d'appoint	34 555 330 \$	12 %
Activités administratives	11 522 861 \$	4 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	31 363 999 \$	10 %
Activités connexes	7 712 178 \$	3 %
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	536 456 \$	0 %
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(69) \$	0 %
<b>Total des dépenses</b>	<b>299 765 197 \$</b>	<b>100 %</b>

**SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE (552 883) \$**

## DÉPENSES 2018-2019 : 299 765 197 \$

- Activités d'enseignement et de formation
- Activités de soutien à l'enseignement et à la formation
- Services d'appoint
- Activités administratives
- Activités relatives aux biens meubles et immeubles
- Activités connexes
- Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux

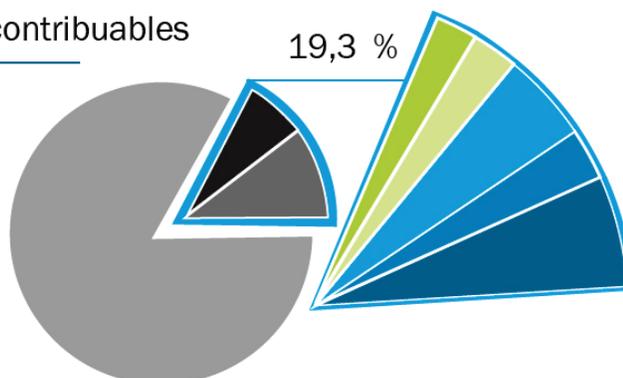


Dépenses couvertes par la taxe scolaire et la subvention d'équilibre : 19,3 % du budget de la CSDGS.

REVENUS TOTAUX DE LA CSDGS : 299 M\$

- Subvention complémentaire ministérielle
- Revenus de taxation facturés aux contribuables

- Soutien aux activités éducatives
- Transport scolaire
- Gestion administrative
- Dépenses relatives aux bâtiments
- Gestion des établissements



- Une partie du soutien aux activités éducatives
- 58 % du budget total du transport scolaire
- La gestion administrative : conseil des commissaires et comités, direction générale, gestion des différents services et du transport scolaire, services corporatifs (informatique, imprimerie, reprographie, messagerie et téléphonie, publicité et archives, etc.), frais corporatifs, perfectionnement de tous les membres du personnel.
- Les dépenses relatives aux bâtiments : énergie, conciergerie, entretien, réparation et sécurité des 63 immeubles de la CSDGS.
- La gestion des 55 établissements (écoles et centres de formation) : directions et membres du personnel de soutien administratif des écoles et centres de formation, imprimerie et reprographie d'enseignement.

Certains chiffres contenus dans ce rapport annuel peuvent avoir été arrondis.

Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. Le présent document est disponible sur le site Web de la CSDGS au : [csdgs.qc.ca/rapportannuel](http://csdgs.qc.ca/rapportannuel).

